



Monsieur Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères
37, Quai d'Orsay
75007 Paris

10 juin 2021

Objet : Sécurité sanitaire des Français de l'étranger face à la pandémie du Covid-19

M. le Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères Jean-Yves Le Drian,

Nous, Conseillères et Conseillers élus des Français de l'étranger de l'Amérique latine et des Caraïbes, souhaitons vous faire part des préoccupations de nos concitoyens résidant dans cette zone régionale, et de demandes que nous souhaitons exprimer ensemble en tant qu'élus de la République Française, concernant la sécurité sanitaire des Français de l'étranger face à la pandémie de Covid-19.

En premier lieu, **nous souhaitons qu'une campagne d'information transparente et continue soit réalisée auprès des élus locaux représentant les Français de l'étranger, concernant la situation sanitaire et les plans de vaccination concernant la pandémie du Covid-19.** En effet, les Français de l'étranger sont souvent laissés dans le flou, créant ainsi une forte anxiété chez nos compatriotes, chez nos personnels consulaires et diplomatiques, ainsi que chez les agents locaux ou détachés de nos institutions d'enseignement et de diffusion linguistique et culturelle.

En second lieu, nous voulons vous faire part d'une situation à laquelle la plupart de nos ressortissants sont confrontés : alors que sont réalisées des campagnes locales de vaccination dans nos pays hôtes, certains vaccins administrés en Amérique latine et Caraïbes ne sont pas reconnus en France et en Europe : c'est le cas du vaccin CoronaVac (du laboratoire SinoVac), du vaccin Sputnik V, et du vaccin Sinopharm. Pour exemple, la plupart de nos compatriotes résidant au Chili ou au Brésil ont été vaccinés avec le CoronaVac.

Certains pays hôtes, comme le Brésil, organisent des campagnes nationales ou régionales de vaccination, mais la plupart ne sont pas assez rapides étant donné l'ampleur des taux de contamination et la faiblesse des services de santé hospitalière. Dans certains pays, une troisième vague est à craindre, et s'annonce encore plus meurtrière que les deux précédentes. D'autre part, dans certains pays hôtes comme l'Argentine ou la Colombie, des ressortissants français ont malheureusement un accès limité aux campagnes publiques de vaccination de leurs pays hôtes, étant donné que les vaccinations sont réservées à ceux qui disposent des documents locaux requis à cet effet (comme le DNI en Argentine ou l'EPS en Colombie), laissant ainsi nos compatriotes dans une situation sanitaire extrêmement préoccupante. Le Brésil, l'Argentine et la Colombie sont d'ailleurs respectivement les second, troisième et cinquième pays où l'on enregistre le plus de nouveaux cas de Covid-19 dans le monde, aux côtés de l'Inde (1^{er}) et des États-Unis (4^{ème}).

Cette situation nous rend d'autant plus soucieux que considérons comme une priorité de protéger la santé des agents de l'Etat qui, dans nos pays hôtes, travaillent en première ligne de l'accueil du public (enseignants, personnels consulaires, etc.).

Face à cette catastrophe sanitaire, sachez, M. le ministre, que très peu de Conseils Consulaires en formation « Sécurité » ont été convoqués cette année. Nous pensons qu'étant donné la morbidité de cette pandémie, la situation requiert des mesures de soutien exceptionnels aux Français de

l'étranger, tels que ceux mis en place lors de situations sécuritaires extrêmes (guerres civiles, coups d'État, etc.) qui ont souvent un impact moindre sur les vies de nos ressortissants.

C'est pour cette raison que, au-delà de toutes nos différences partisans, nous nous unissons, Conseillères et Conseillers des Français de l'Étranger de l'Amérique latine et des Caraïbes, pour demander :

- 1) **L'acheminement le plus rapidement possible, par la France, des doses de vaccins destinées aux Français de l'étranger**, en commençant par les pays où la situation pandémique est la plus préoccupante et les pays dans lesquels nos ressortissants ont un accès limité aux campagnes vaccinales des pays hôtes.

Le vaccin Janssen, du laboratoire Johnson&Johnson, qui permet de n'appliquer qu'une dose unique, et dont les conditions de conservation sont plus simples que celui du laboratoire Pfizer, nous paraît le plus adapté à notre situation. D'autres vaccins, de facile conservation, pourraient également convenir, mais l'administration de deux doses à parfois plusieurs mois d'intervalles impliquerait une gestion sanitaire bien plus complexe pour nos consulats-généraux. En revanche, nous faisons entièrement confiance à la compétence de nos Consulats-Généraux pour organiser au mieux les plans locaux de vaccination de nos ressortissants et des agents de l'État. Nous préconisons d'ailleurs que les agents consulaires, les enseignants et les agents de l'État au contact du public soient définis comme prioritaires dans cette campagne spécifique de vaccination. Dans un premier temps, nous pensons que l'envoi de doses correspondant à 50% du nombre de nos ressortissants enregistrés sur le registre consulaire devrait permettre de soulager une grande partie des demandes.

- 2) **La reconnaissance immédiate des vaccins qui sont administrés par nos pays-hôtes** et sont reconnus par l'OMS (CoronaVac, Sputnik V, etc.) afin de faciliter le déplacement de nos concitoyens, spécialement pour la période estivale qui débute à la fin juin et afin de leur éviter une quarantaine obligatoire de 10 jours avec contrôle alors que leur séjour en France n'excédera pas 3 semaines. Nous sommes certains de l'effort réalisé par l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé), mais nous considérons cette situation d'extrême urgence. Il en va de la santé physique mais aussi morale de nombreux concitoyens, qui pour beaucoup d'entre eux n'ont pas pu rentrer en France depuis le début de la pandémie et parfois même depuis plus longtemps.
- 3) Le retrait du « pass ou passeport sanitaire » pour le retour en France de nos ressortissants. **Nous nous opposons au principe même de ce type de passeport, totalement discriminatoire vis-à-vis des Français de l'étranger.** Cette mesure nous apparaît comme une restriction insupportable de nos libertés et de notre citoyenneté.

C'est eu égard à cet agenda politique que nous souhaitons obtenir des réponses claires de notre gouvernement.

Nous sommes confiants que ces demandes seront analysées et répondues avec la plus grande attention, avec le souci d'assurer à tous nos ressortissants toute la sécurité sanitaire dont ils ont besoin.

Salutations républicaines,

Les Conseillères et Conseillers élus des Français de l'Étranger (zone Amérique latine et Caraïbes).

Jean-François Deluchey (Brésil 1)

Catherine Blanche (Chili)

Jean-Marc Besnier (Chili)

Colin Gavignet (Colombie)

Cécile Lavergne (Colombie, membre de l'AFE)

Daniel Colas (Chili, membre de l'AFE)

Julie Cavignac (Brésil 1)
Xavier Noël-Bouton (Brésil 1)
Bertrand Dupont (Brésil 3)
Cyril Martiquet (Colombie)
Jérôme Guillot (Argentine)
Tannya Bricard (Équateur)
Nicolas Brehm (République Dominicaine)
Emmanuelle Jacob (République Dominicaine)
Yves Demouy (République Dominicaine)
Geneviève Suberville (Mexique, membre de l'AFE))
Mélanie Montinard (Brésil 2)
María Fernanda Ortega (Mexique)
Frédéric Laplace (Brésil 3)
Tulio Matencio (Brésil 2)
Mylene Audirac, *déléguée* (Mexique)
Marie Christine Haritçalde (Chili, membre de l'AFE)
Benoit Larrouquis (Mexique)
Veronique Ramon-Déchelette (Mexique)
Marie Godefroy (Brésil 2)
Ana Fábria Ferraz Martins (Brésil 3)

Copie adressée à M. Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie ;

Copie adressée à Mme Christelle Ratignier-Carbonneil, Directrice générale de l'ANSM, Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé ;

Copie adressée à MM. et Mmes les Sénateurs et Sénatrices des Français hors de France (Mme Hélène Conway-Mouret, Mme Joëlle Garriaud-Maylam, M. Jean-Yves Leconte, M. Ronan Le Gleut, M. Damien Regnard, Mme Évelyne Renaud-Garabedian, M. Olivier Cadic, M. Robert del Picchia, Mme Jacky Deromedi, M. Christophe-André Frassa, Mme Claudine Lepage, M. Richard Yung) ;

Copie adressée à MM. et Mmes les Députés et Députées des Français de l'étranger (M. Roland Lescure, Mme Paula Forteza, M. Alexandre Holroyd, Mme Samantha Cazebonne, M. Joachim Son-Forget, M. Pieyre-Alexandre Anglade, M. Frédéric Petit, M. Meyer Habib, M. M'jid El Guerrab, Mme Amélia Lakrafi, Mme Anne Genetet).